

Ш

Q

H Z

エ

S

ш

PARPROTEC

FLUIDE PROTECTEUR INVISIBLE HYDROPHOBE ANTI-SALISSURE POUR SURFACES TRANSPARENTES EXTÉRIEURES DURES

PROPRIETES:

Produit prêt à l'emploi. Economique, rendement élevé, protection longue durée. Par sa basse tension superficielle, assure un haut pouvoir de pénétration et de fixation par polymérisation sur les surfaces dures, lisses, non poreuses ou peu poreuses sur vitres, porcelaines, céramiques, surfaces émaillées...Permet de réaliser un film translucide, protecteur hydrophobe, anti-adhérent, anti-salissure préventif lié aux surfaces. Stables aux ultra-violets ou infrarouges et aux variations de températures. Ne tâche pas, ne pèle pas, ne donne pas d'effet irisation, résiste aux solutions de nettoyages usuels.Non corrosif pour les alliages légers, aluminium, chromes, etc...Protège les surfaces, retarde leur encrassement. Limite les possibilités de fixation de la pollution atmosphérique, pollens, débris végétaux ou des salissures, graisses, tartres, poussières, tâches de doigts, etc...Facilite ainsi leur élimination, rend par son effet bouche-pores, les surfaces hydrophobes.Economique, réduit les difficultés et la durée des travaux de maintenance. FACILITE LES NETTOYAGES, l'hygiène dans les cuisines, les locaux sanitaires, etc...

APPLICATIONS POUR LES VÉHICULES :	
Surfaces extérieures exclusivement :	Exemples
Pare brises	Transports
Vitres latérales	Automobiles
Vitres « arrière »	Autocars
Phares	PL
Feux « arrière » ou de position	
Phares	Motards
Extérieur d'écran de visière	
Pare brises	Bateaux
Panneaux translucides	Hors-bords
Hublots	

▶ Appliqué préventivement sur les surfaces <u>vitrées extérieures</u>, des pare brises de voitures, de bateaux, hublots, verres, etc..., par son effet déperlant, permet aux gouttelettes d'eau, à la pluie de glisser sur les surfaces et d'être immédiatement évacuées sous l'effet du vent ou de la vitesse de déplacement des véhicules (supérieure à 80 km / h) de manière analogue à l'action des essuie-glaces



Améliore la visibilité en réduisant l'adhérence des dépôts, salissures routières, boues, poussières, neige, sels de déneigement, évite l'incrustation des sels provenant de l'eau (tartres, calcaire) ou de l'eau de mer (sels, chlorures...). Longue durée, généralement plus de 6 mois, ne s'élimine progressivement que par l'action abrasive des essuies-glaces ou des projections de microparticules dures, poussières minérales, sables, etc...

APPLICATIONS POUR LES IMMEUBLES :	
Applications:	Immeubles / Habitations
Surfaces vitrées <u>extérieures</u>	Fenêtres d'habitation, d'immeubles, fenêtres de
	toit, skydome, lanterneau
	Vitrines de magasins
	Vérandas, auvents
	Panneaux publicitaires
	Panneaux d'affichage
Surfaces intérieures d'habitations	Salles de bains
Surfaces carrelées murales	
Parois et cabines de douches	
Lavabos, baignoires	
Sanitaires, urinoirs, porcelaine	Locaux sanitaires
Carrelages muraux	Cuisines
Carrelages des plans de travail	Laboratoires

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

Prêt à l'emploi : s'applique à l'état pur sur surfaces propres, sèches et froides. Au PRÉALABLE: Nettoyer, dégraisser soigneusement les surfaces à l'aide d'un nettoyant pour vitre à base d'alcool. Attendre le séchage complet ; Procéder à une première application, épandre du produit sur la surface à traiter et uniformiser régulièrement le produit en bande horizontale à l'aide d'un chiffon propre et sec. Sur grandes surfaces, vitres d'immeubles, fenêtres, utiliser un feutre mouilleur à vitre imprégnée de produit. Attendre pendant 1 à 3 minutes, le séchage de cette première couche. Effectuer une deuxième application en bande verticale (couche croisée) du haut vers le bas dans le sens de l'écoulement de l'eau par exemple pour les cabines de douches, vitrines, grandes baies, panneaux solaires. Ensuite, réaliser une action de polissage avec un papier d'essuyage ou un chiffon propre et sec régulièrement, du haut vers le bas de façon à obtenir une protection particulièrement uniforme. NB: Toujours effectuer l'application et l'essuyage en tenant compte de la direction souhaitée pour l'évacuation de l'eau. Eviter le passage du chiffon en faisant des cercles. Ne pas appliquer le produit avec une raclette équipée d'une bande de caoutchouc. Application en dehors du gel, de la pluie, température des surfaces comprises entre + 10°c et + 20°c, renouveler l'application lorsque l'effet déperlant diminue.



Ш

Q

Z

I

C

Ш

Ш

I

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

ETAT PHYSIQUE : Liquide.

ASPECT : Translucide incolore.

MASSE VOLUMIQUE : 795 g/l +/- 20g/l.

REACTION CHIMIQUE à 20°C : De caractère acide, non corrosif

INFLAMMABILITE : Facilement inflammable.

POINT D'ECLAIR : 11,8°c environ AFNOR coupe fermée.

TENSION SUPERFICIELLE : 23,8 Dyne / cm.

POUVOIR COUVRANT INDICATIF : 1 litre pour 20 à 50 m² selon nature des supports

PRECAUTIONS ET REMARQUES :



DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.



P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Observer les précautions de stockage manipulation des produits inflammables. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit ventilé, à l'écart de source d'ignition et de chaleur. Refermer l'emballage après utilisation. Stocker et utiliser dans des endroits frais et convenablement ventilés. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité avec le support et le but recherché.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA: Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi , on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.